



PRÉFET DE LA HAUTE-VIENNE

Limoges, le 8 janvier 2013

*Sous-préfecture de Bellac
Secrétariat général*

Le Préfet

à

Destinataires in fine

Objet : Commission de suivi de site relative aux anciens sites uranifères et aux installations de stockage de substances radioactives exploitées dans le département de la Haute-Vienne.

Référence : Arrêté DCE-BPE n° 2013-006 du 8 janvier 2013.

Pièces jointes : - Arrêté de composition de la CSS n° 2013-006 du 8 janvier 2013.
- PV de la réunion du 12 juillet 2012

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la prochaine commission de suivi des sites relative aux anciens sites uranifères et aux installations de stockage de substances radioactives exploitées dans le département de la Haute-Vienne, qui se réunira le :

**jeudi 24 janvier 2013 à 9 heures
à la salle des fêtes de Morterolles-sur-Semme – 87250 BESSINES-SUR-GARTEMPE**

Cette réunion a pour objet :

- L'installation de la commission de suivi de site relative aux anciens sites uranifères et aux installations de stockage de substances radioactives,
- L'approbation du compte-rendu de la CLIS du 12 juillet 2012,
- La désignation des membres du bureau et les principes d'organisation de la commission de suivi de site relative aux anciens sites uranifères et aux installations de stockage de substances radioactives.

Je vous prie de bien vouloir assister à cette réunion ou de vous y faire représenter.

**Le Préfet,
Pour le Préfet par délégation,
Le Sous-Préfet de Bellac
et de Rochechouart,**